



Lycée Camille Guérin
POITIERS

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
POUR E-BIKE – SYSTEME DE TRANCANNAGE**

Date de Publication : 27 septembre 2012

Date limite de remise des offres : 17 octobre 2012 – 17 H 00

Attribution du Marché : Jeudi 18 octobre 2012

Pouvoir adjudicateur

Le lycée Camille Guérin, représenté par Monsieur le Proviseur
Lycée Camille Guérin
33, rue de la Gibauderie
86000 POITIERS
Tél. : 05.49.46.28.70
Fax : 05.49.38.32.60

Personne à contacter

Guy COLLY Enseignant Sciences de L'Ingénieur
Guy.Colly@ac-poitiers.fr

1 – Procédure

Procédure adaptée établie selon les dispositions des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics

Offre Publiée :

- sur le site du Lycée Camille Guérin : www.lyc-camilleguerin.fr/
- sur le site des Journées de l'Intendance : www.aji-france.com

2- Objet :

Le présent marché a pour objet l'achat au titulaire, ci-après désigné "le vendeur", par l'établissement public local d'enseignement désigné ci-après "l'établissement preneur", d'un système de trancannage et d'un E-Bike. Le marché est fractionné en deux lots. Il est possible de ne répondre que sur un seul lot.

3 – Durée :

Le présent marché prend effet à compter de sa notification. La notification consiste en l'envoi du marché signé au vendeur par tout moyen permettant de donner une date certaine. La date de notification est la date de réception du marché par le vendeur.

4 - Variantes

Une réponse sur la solution de base est souhaitée avant proposition de variantes éventuelles.

5 - Documents régissant la consultation

- Code des marchés publics ;
- Le présent règlement de consultation signé par le candidat en un seul original. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi ;
- Offre du candidat (selon modèle joint) comportant le descriptif détaillé du matériel, le prix proposé et valant acte d'engagement établi en un seul original, portant le cachet de l'entreprise et dûment signé et paraphé. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi.

6 - Stipulations relatives à l'application des conditions générales de vente du bailleur

Les conditions générales de vente figurant, le cas échéant sur les factures du vendeur, ne sont pas applicables au présent marché.

7 – Livraison

Le vendeur livrera le matériel à l'adresse suivante courant Novembre 2012, date qui sera confirmée sur le bon de commande

Lycée Camille Guérin, 33 rue de la Gibauderie – 86000 Poitiers

Muni d'une garantie, le matériel est également accompagné de la notice et du manuel d'utilisation, de la liste des pièces détachées et des schémas électriques du constructeur rédigés en langue française qui permettent une utilisation optimale.

Le représentant de l'établissement preneur désigné, pouvoir adjudicateur, après avoir effectué les opérations de vérification prononce l'admission, l'ajournement ou le rejet de la livraison dans les conditions de l'article 25 du C.C.A.G / F.C.S.

8 - Acomptes

Il n'est pas versé d'avance au candidat retenu.

9 - Paiements

9.1 Modalités de paiement

L'achat de l'ensemble du système de trancannage et/ou de l'E-Bike fait l'objet d'un paiement par virement administratif sur présentation de la facture.

9.2. Présentation de la facture

La facture sera présentée à l'établissement preneur dans un délai maximum de 15 jours à compter de la livraison du matériel.

Elle est établie en un original et une copie portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les noms et adresse du bailleur ;
- le numéro de son compte bancaire ou postal ;
- le numéro et la date du marché ;
- la prestation et la période trimestrielle concernées ;
- le montant hors TVA ;
- le taux et le montant de la TVA ;
- le montant total TTC ;

9.3. Délai de paiement :

La somme due en exécution du présent marché sera payée, après livraison intégrale de la commande, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de toute demande de paiement.

9.4. Non respect des délais de paiement :

Le défaut de paiement dans les délais fixés à l'article 14.3, fait courir de plein droit et sans autres formalités au bénéfice du bailleur des intérêts moratoires, calculés dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et le décret n°2002 -232 du 21 février 2002, modifié et "relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics".

Le taux des intérêts moratoires est égal à celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir.

10 – Assurance

Dans le cadre de son activité, objet du présent marché, le vendeur atteste de sa couverture par la souscription d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée pour les dommages matériels et corporels.

Il s'engage, sur toute demande faite par l'établissement preneur par lettre recommandée avec avis de réception postal ou en cas de modification des conditions de sa police d'assurance, à communiquer une attestation de souscription de la police d'assurance en cours de validité.

A défaut de production dans un délai de 15 jours ouvrés (comptés à partir de la réception de la demande), le marché pourra être résilié, conformément à l'article 32.f du C.C.A.G./F.C.S.

11 – Attribution du Marché

Le fournisseur sera retenu en fonction des quatre critères suivants classés par ordre de priorité :

- Prix de vente 60 %.
- Caractéristiques techniques : 30%.
- Notoriété du SAV et garantie 10%.

12 – Dérogation au C.C.A.G/F.C.S.

Il est dérogé :

- à l'article 14 par l'article 10 du C.C.A.P

CAHIER DES CHARGES

A – Modalités d'exécution et de livraison

Le vendeur est responsable du mode d'acheminement du matériel. Les risques inhérents au transport jusqu'au lieu de destination incombent au titulaire. Le délai de livraison ne pourra excéder l'engagement pris de l'offre retenue.

B – Descriptif

a) lot 1 : E-Bike

Descriptif :

Le vélo E-Bike est un produit réel grand public. C'est un vélo de ville mettant en œuvre une assistance électrique au pédalage en cas d'effort important du cycliste. Le système développe une puissance maximum de 250W sur une distance avoisinant les 30 km, à une vitesse maximum de 25 km/h.

Spécifications techniques

Le système didactique doit être composé d'un vélo e-bike instrumenté monté sur un home trainer instrumenté.

Le système doit être composé :

- D'une chaîne d'énergie avec
- une batterie rechargeable (chargeur fourni),
- une carte électronique de distribution de l'énergie,
- un moteur électrique brushless,
- une transmission par chaîne.
- D'une chaîne d'information avec
- un boîtier de commande du niveau d'assistance,
- un capteur de couple sur le pédalier.

Instrumentation :

Différents capteurs seront positionnés sur les deux chaînes afin de réaliser des Travaux Pratiques (mesures de la tension et du courant de la batterie, mesures de la tension, du courant et de la vitesse du moteur brushless, mesure de l'effort sur le pédalier, mesures de la vitesse et du couple sur la roue arrière du vélo).

Toutes ces informations sont conditionnées et disponibles sous forme analogique et numérique.

Un logiciel d'acquisition doit être fourni.

Documents d'accompagnement :

Un dossier technique avec présentation du système réel (contexte industriel) et présentation du système didactique avec les caractéristiques propres à la didactisation (instrumentation, déclinaisons,...).

Un dossier pédagogique complet, avec des tableaux récapitulatifs des TP par centres d'intérêt, un ensemble de fiches TP génériques et des Travaux Pratiques complètement développés et corrigés.

Un dossier ressources contenant des ressources pédagogiques destinées à l'élaboration des fiches de formalisation et des ressources technologiques, présentant des informations complémentaires susceptibles d'enrichir la culture scientifique et technologique des étudiants.

b) lot 2 : Système de trancannage

Descriptif :

Banc d'essai simulant un dispositif de trancannage

Spécifications techniques

Un banc d'essai doit comprendre :

- un boîtier UHING monté sur support avec dispositif pour mettre en œuvre une opération de trancannage. Deux bobines permettent de régler le dispositif et de réaliser cette opération avec des fils de différents diamètres
- Un moteur à courant continu ;
- Des capteurs permettent de mesurer en temps réel :
 - La vitesse de rotation du moteur par génératrice tachymétrique ;
 - La vitesse de translation du boîtier par génératrice tachymètre
 - Le courant moteur, image du couple
 - La position angulaire de l'axe du roulement formant écrou en fonction du temps durant la période de retournement par capteur potentiométrique

- Un capteur d'effort permettant de tester la force limite de glissement

Un boîtier de commande doit comporter :

- Un variateur électronique 4 quadrants. Les consignes d'entrée imposées au moteur par le variateur sont du type : échelon de vitesse, rampe de vitesse ; vitesse sinusoïdale
- Une carte d'acquisition National Instruments permet d'accéder à une fréquence de 10 000 Hz. Ce niveau de mesure permet d'étudier la phase de retournement qui dure environ 0,1 seconde.
- un afficheur pour la vitesse de rotation du moteur
- un commutateur pour fonctionnement en mode manuel ou par logiciel

Le dispositif doit être livré avec un logiciel de pilotage et d'acquisition.

Documents d'accompagnement :

Un dossier technique avec présentation du système réel (contexte industriel) et présentation du système didactique avec les caractéristiques propres à la didactisation (instrumentation, déclinaisons,..).

Un dossier pédagogique complet, avec des tableaux récapitulatifs des TP par centres d'intérêt, un ensemble de fiches TP génériques et des Travaux Pratiques complètement développés et corrigés.

Un dossier ressources contenant des ressources pédagogiques destinées à l'élaboration des fiches de formalisation et des ressources technologiques, présentant des informations complémentaires susceptibles d'enrichir la culture scientifique et technologique des étudiants.

C – Détermination du Prix

Le prix proposé dans l'offre devra faire apparaître le prix hors taxe, le montant de la TVA ainsi que le prix toutes taxes comprises.

D – Nature du matériel

Le matériel sera conforme aux directives, décrets et normes françaises en vigueur.

E - Présentation des offres :

Les fournisseurs complèteront et signeront l'acte d'engagement et l'attestation sur l'honneur figurant au présent dossier.

Le dossier remis par les candidats sera transmis sous enveloppe cachetée portant la mention « OFFRE E-BIKE » ou « OFFRE SYSTEME DE TRANCANNAGE »

Ce pli devra contenir la proposition tarifaire avec les fiches techniques expliquant toutes les spécificités du matériel et répondant aux critères présentés ci dessus.

ACTE D'ENGAGEMENT

A. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Lycée Camille GUERIN
33, rue de la Gibauderie
86000 POITIERS
Tél. : 05.49.46.28.70
Fax : 05.49.38.32.60

Objet du marché	E-BIKE / SYSTEME DE TRANCANNAGE *
Nom, prénom, qualité du signataire du marché :	M le Proviseur
Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire	Mr l'Agent Comptable 33, rue de la Gibauderie 86000 POITIERS Tél. : 05.49.46.28.70 Fax : 05.49.38.32.60
Courriel	alain.peycli@ac-poitiers.fr

rayez la mention inutile

Le présent marché est passé en vertu de l'article 28 et 40 du Code des marchés publics.

B. Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire	
Adresse professionnelle	
Téléphone	

Agissant au nom et pour le compte de	
Dont le siège social est à	
Immatriculée à l'INSEE sous le numéro	
N° SIRET	
Code APE	
N° inscription RCS	
Téléphone	
Télécopie	
Adresse courrier électronique	
Coordonnées bancaires (joindre obligatoirement un RIB ou RIP)	

Nom, prénom et qualité du signataire :

- agissant pour mon propre compte

- agissant pour le compte de la société (*indiquer le nom, l'adresse*) :

Après avoir pris connaissance du cahier des charges concernant l'achat d'un e-bike / système de trancannage (barrer la mention inutile)

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer le matériel demandé en tous points conformes à l'offre validée, et à exécuter les prestations demandées aux conditions et prix ci-dessous :

Montant de l'offre hors TVA	
Taux de TVA / montant de la TVA	
Montant TTC (1)	

Délai de livraison, à compter de la commande	
--	--

Joindre un descriptif détaillé

Responsable légal de l'entreprise :

NOM :

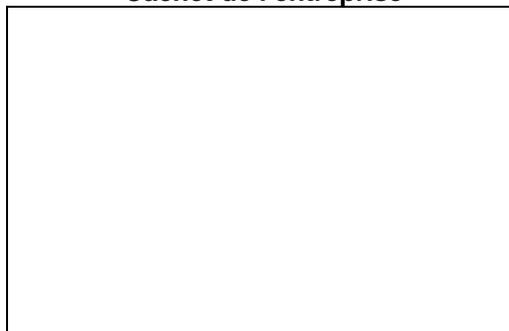
Prénom :

Signature

Fait à :

Le :

Cachet de l'entreprise



DECLARATION DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que les salariés sont recrutés régulièrement au regard du Code du Travail,
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP),
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande de l'établissement preneur. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est considérée comme nulle et non avenue.

Fait à :

Le :